

Arrêté N°2024-03

ADMISSION EN PREMIERE ANNÉE DU DOUBLE DIPLÔME  
INGÉNIEUR DATA ET HUMANITÉS DIGITALES 2024

**Arrêté relatif au nombre de places ouvertes à la procédure d'admission en première  
année du double diplôme ingénieur data et humanités digitales de CYTech et de  
Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pour la session 2024**

**La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Saint-Germain-en-Laye,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9, D713-21 à 22 et D741-10 à 11 ;  
Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires  
du diplôme de fin d'études de Saint-Germain-en-Laye ;  
Vu le décret N°2019-1095 du 28/10/2019 portant création de CY Cergy Paris  
Université et approbation de ses statuts ;  
Vu les statuts de CYTech ;  
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

**ARRETE**

Article 1: Le nombre de places ouvertes à la procédure d'admission en première année du double diplôme ingénieur data et humanités digitales de CYTech et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pour la session 2024 est de 25.

Article 2: La directrice des études 1er cycle et la secrétaire générale adjointe en charge de la scolarité et des admissions sont chargées de l'exécution du présent arrêté

Fait à Saint-Germain-en-Laye le 24 janvier 2024

Céline BRACONNIER  
Directrice



Date d'affichage et publication : ..... février 2024